



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie

Projet(s) Réussite Educative en Picardie
(PREP) à destination des lycéens pour
l'année scolaire 2011/2012

Règlement d'intervention





*Un jeune qui s'accomplit
est un adulte qui réussit...*

**En 2011, cap sur la Réussite Éducative
avec l'ensemble des partenaires**

La réussite éducative de tous les jeunes Picards est un des objectifs majeurs de la Région. Dans une période où l'insertion sociale et professionnelle des jeunes devient de plus en plus difficile, la volonté de la Région Picardie est de donner aux élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

A cet effet, la Région Picardie propose d'accompagner financièrement des projets en lien avec des thèmes choisis regroupés selon 5 axes :

1. *Culture (y compris culture scientifique) et Communication (dont les expérimentations sur la Web radio, les TIC)*
2. *Sport, environnement, santé, alimentation (dont une expérimentation sur la qualité de l'air intérieur)*
3. *Engagement et Citoyenneté*
4. *Ouverture sur le monde*
5. *Orientation et Insertion*

Le dispositif s'adresse aux classes de lycées publics et privés de l'Education Nationale et de l'Enseignement Agricole et aux Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté.

1 - Recevabilité des projets

1.1- Critères de recevabilité :

1. *Les dossiers feront apparaître les objectifs et le déroulement du projet*
2. *Les projets pourront être élaborés par une ou plusieurs classes d'un établissement ou d'établissements regroupés sur une même action. Lorsque plusieurs établissements sont concernés par l'action, un lycée porteur du projet est désigné*
3. *Les projets retenus devront avoir reçu un avis favorable du Conseil d'Administration et devront être en cohérence avec le projet d'établissement.*
4. *Les projets devront impliquer une participation financière ou logistique complémentaire à celle du Conseil régional (participation minimale des établissements à hauteur de 10% du budget global).*
5. *Le nombre maximum de projets déposés par établissement dépendra du nombre d'élèves accueillis et de la typologie de l'établissement :*
 - Lycée d'enseignement général et technologique accueillant moins de 500 élèves : 5 projets
 - Lycée d'enseignement général et technologique accueillant entre 500 et 1000 élèves : 8 projets
 - Lycée d'enseignement général et technologique accueillant plus de 1000 élèves : 10 projets
 - Lycée d'enseignement professionnel/Maison Familiale et Rurale/EREA accueillant moins de 500 élèves : 7 projets
 - Lycée d'enseignement professionnel accueillant entre 500 et 1000 élèves : 10 projets
 - Lycées relevant de l'éducation prioritaire : 10 projets

1.2- Dépenses éligibles :

Pourront être subventionnées en partie par la Région les dépenses du projet afférentes à :

1. *L'achat de petites fournitures non immobilisables*
2. *La rémunération d'intervenants extérieurs*
3. *Les opérations de valorisation du projet (sauf frais liés à des réceptions, cocktails, etc...)*
4. *Le coût des visites et de l'hébergement des élèves dans le cadre d'une sortie*
5. *Les déplacements occasionnés dans le cadre d'une mobilité internationale*
6. *L'organisation de manifestations (expositions, colloques spectacles...)*

Sont exclues les dépenses relatives à :

1. *La formation, la rémunération et les déplacements des enseignants*
2. *La mobilité individuelle des lycéens*
3. *Les voyages d'intégration*
4. *Le transport dans le cadre de voyages et sorties pédagogiques à caractère facultatif financés sur un autre dispositif*
5. *Les projets ponctuels (une journée d'animation, un cross, ...)*
6. *Les projets financés dans le cadre d'autres dispositifs régionaux (Passeport culturel, lycéens au cinéma, ...) ou académiques (Action CLEMI, ateliers artistiques, classes à Projets Artistiques et Culturels...)*

2 - Critères d'appréciation

Afin de sélectionner les projets et fixer le montant de l'aide financière de la Région, il sera tenu compte de critères communs et d'attentes spécifiques :

2.1-Critères communs :

Seront privilégiés les projets :

1. **favorisant l'égalité des chances et la mixité**
2. **à caractère créatif et innovant**
3. **inter-établissements ou ayant un rayonnement sur d'autres établissements (collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur) ainsi que les projets pluridisciplinaires**
4. **fédérant un grand nombre d'élèves dans l'établissement par leur effet mobilisateur et leur originalité (débat, forum, ...)**
5. **associant les jeunes à l'élaboration du projet et à sa diffusion au sein de l'établissement**
6. **engageant, le cas échéant, une faible participation financière de la part des familles**

2.2- Attentes spécifiques (cf pages thématiques)

3 - Dépôts des dossiers

3.1- Dates d'appels à projets :

Pour 2011, les projets, validés et signés par les chefs d'établissement, devront être déposés **avant le 9 septembre 2011, délai de rigueur.**

3.2- Envoi des dossiers :

Le formulaire d'appel à projets est téléchargeable sur le site extranet de la Région et devra être renvoyé dans les délais impartis à l'adresse électronique suivante : vielyceenne@cr-picardie.fr

4 - Instruction de la demande

Les demandes seront réceptionnées par le Département vie lycéenne de la Direction de l'Education de la Région Picardie.

Les projets, instruits conformément aux critères de sélection annexés au présent document, seront soumis au vote de la Commission Permanente du Conseil régional **du 30 septembre 2011.**

Le caractère recevable de la demande et l'avis du comité de sélection ne lient pas la décision de la Commission Permanente.

5 - Financement

L'accompagnement financier de la Région pourra atteindre 3 000 € par projet retenu. Seuls les projets déposés au titre de la thématique « Ouverture sur le monde » qui nécessitent un déplacement (mobilité internationale) pourront être financés, conformément au plan de financement de l'annexe 4, à hauteur de 4 000 € maximum par projet.

Enfin, et notamment pour les projets relatifs aux expérimentations, la Région se réserve la possibilité de les accompagner au-delà des montants indiqués ci dessus.

CULTURE ET COMMUNICATION (TIC)



Xavier Renoux / Région Picardie

Culture

Objet :

Il s'agit dans le cadre de cette thématique de proposer des actions innovantes concourant à l'éducation et à la pratique artistique et culturelle.

Seront privilégiés :

- les propositions conjuguant des objectifs de sensibilisation et de formation mis en œuvre par des structures professionnelles, repérées en territoires, et reconnues pour la qualité artistique de leurs projets ;
- les actions promouvant la curiosité, la connaissance, l'expérimentation et l'autonomie dans l'accès aux pratiques et lieux culturels ;
- les propositions visant à rendre les élèves acteurs et non simples consommateurs.

Une attention toute particulière sera donnée aux projets sur les thématiques identifiées comme prioritaires que sont le livre et la lecture et la culture scientifique et technique.

Dans le cadre de la culture scientifique seront notamment appréciés les projets qui donneront l'envie d'innover, de s'approprier une démarche scientifique, d'expérimenter, de rechercher et de découvrir, les projets visant à vulgariser la démarche scientifique afin de la rendre accessible à tous, les projets permettant aux filles de se familiariser avec les sciences et les techniques.



Xavier Renoux / Région Picardie

Communication (TIC)

Expérimentation TIC

Objet :

Il s'agit dans le cadre de cette expérimentation de promouvoir des innovations dans les usages des TIC et des réseaux par le soutien à des actions novatrices susceptibles d'être reproduites, étendues, voire généralisées.

Seront privilégiés les projets visant à :

- répondre à une problématique identifiée dans le projet d'établissement ou liée à un territoire ;
- adopter une démarche d'innovation ;
- impliquer clairement la communauté éducative dans l'usage des TIC et des réseaux.

Expérimentation Web radio

Objet :

La création de la web radio régionale vise, comme pour la webTV à créer une plateforme mise à disposition des Picards (et particulièrement des jeunes et des EPN Picardie en Ligne qui souhaiteraient s'engager dans la création de programmes radiophoniques) et à valoriser sur un site portail les expériences de webradio existant en Picardie.

Outre la création de cette plateforme technique performante permettant un développement des web radios, la Région s'est par ailleurs engagée à soutenir des expérimentations dans les lycées et à recenser les web radios existant en Picardie. Elle souhaite notamment faire de ce nouvel outil un vecteur d'expression des jeunes et de valorisation des musiques actuelles en Picardie. Prisé des jeunes, ce nouveau média permet en effet de s'adresser à des publics ciblés, d'accompagner les nouveaux modes de

« consommation » des médias (nomadisme...), d'offrir un espace d'expression aux jeunes et de s'appuyer sur des acteurs régionaux actifs et impliqués. Le rôle de la Région n'est pas de mettre en place à elle seule une web radio dont elle assurerait à la fois le pilotage technique et la production des contenus. Elle ne souhaite pas diffuser des émissions à partir d'un studio implanté dans ses murs. Elle se propose de mettre en place une solution technique permettant des diffusions de contenus qui ne seraient que pour partie sous sa responsabilité, avec le respect d'une ligne éditoriale à définir s'appuyant sur une gouvernance partagée ; contenus produits spécifiquement par ses partenaires (radios picardes, établissements scolaires ou universitaires, associations...) ou contenus relayés de web radios picardes. Un appui pourrait être proposé via les Picardie en ligne pour la réalisation de ces émissions. Il s'agit de donner toute sa dimension citoyenne au projet, en associant largement les acteurs régionaux, en valorisant les territoires, en permettant l'expression de chacun pour promouvoir une véritable démocratie numérique.



Cyrille Struy / Région Picardie

SPORT, ENVIRONNEMENT, SANTE et ALIMENTATION



Gevuca / Région Picardie

Sport

Objet :

Le sport peut jouer un rôle dans la construction de la personnalité de l'élève et favoriser sa socialisation : sens du partage, goût de l'effort, dépassement de soi...

C'est pourquoi seront appréciés les projets permettant aux établissements scolaires de s'engager dans une démarche de promotion du sport sur les thèmes suivants :

- sport et intégration (mixité filles/garçons, intégration des personnes handicapées, intergénérationnel...);
- découverte du patrimoine naturel picard par le biais des sports de nature ;
- sport et engagement citoyen (formation des jeunes officiels, prise de responsabilité bénévole...);
- sport de haut niveau et éducation ;
- sport et pratiques innovantes.

Seront exclues :

- les manifestations à caractère sportif pour lesquelles les établissements ont reçu une subvention spécifique.

Environnement

Objet :

Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux dans le monde et en Picardie afin de leur permettre de s'engager et de faire évoluer leur comportement.

Seront privilégiés les thèmes suivants :

- les déchets (prévention, tri, réemploi, compostage...);
- la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables
- l'eau (non pollution de la ressource, économie d'eau, découverte et préservation des milieux et espèces aquatiques);
- la biodiversité (découverte et préservation de la flore, de la faune et des écosystèmes régionaux, préservation de la biodiversité et consommation...);
- les transports (gestion, moyens de transport alternatif).

Santé

Objet :

L'objectif est d'inciter les jeunes à devenir responsables et acteurs de leur santé, en donnant la possibilité aux établissements de mettre en œuvre, en lien avec leur projet d'établissement des actions pédagogiques ciblées sur les thèmes qui ont été jugés les plus sensibles.

Seront privilégiés :

les projets directement en lien avec les domaines de la prévention et de l'éducation à la santé :

- les comportements à risque (alcool, tabac, drogue, violence, accident...);
- l'éducation à la sexualité (sexualité, contraception, grossesses sans décrochage scolaire...);
- le mal-être (prévention du suicide, maltraitance, anorexie...);
- le rythme et l'hygiène de vie (sommeil, bruit, stress...);
- le handicap (sensibilisation, accueil, prise en charge, accessibilité...).

Dans tous les cas, les retombées du projet en terme de santé publique doivent être explicitées.

Alimentation

Seront privilégiés :

Les projets éducatifs ayant une approche globale relative à :

- l'équilibre alimentaire ;
- la saisonnalité ;
- une alimentation saine sans polluants chimiques (agriculture biologique) ;
- les circuits de proximité ;
- la transformation des aliments et la préparation des repas
- l'éducation consommériste ;
- la valeur sociale de l'alimentation (convivialité, plaisir de manger, habitudes alimentaires).

Projet expérimental Santé - Environnement

Objet :

Il s'agit de mettre en œuvre une démarche innovante et participative dans trois lycées de la région, visant à réduire l'exposition des occupants des lycées de Picardie (élèves, personnels) aux polluants de l'air intérieur des établissements.

La question de la qualité de l'air intérieur est une préoccupation majeure de santé publique car nous passons en moyenne 22 heures sur 24 en espace clos ou semi-clos. L'air qu'on y respire peut avoir des effets sur le confort et la santé, depuis la simple gêne - odeurs, somnolence... - jusqu'à l'aggravation ou le développement de pathologies chroniques comme, par exemple, les allergies respiratoires. Par ailleurs, l'exposition continue à de faibles doses de polluants sur de longues périodes peut avoir des conséquences importantes sur la santé à court ou long terme. Pour répondre à cette préoccupation majeure de santé publique, des lycéens seront acteurs du projet (dans le cadre d'un atelier animé par le professeur de SVT par exemple). Une sensibilisation commune aux trois lycées pilotes sera proposée aux enseignants volontaires, avant la fin du premier trimestre 2011/2012. Le contenu du projet respectera les volontés exprimées par les acteurs mais les étapes suivantes devront être respectées sur le temps d'une année scolaire :

1^{ère} étape : Recueil des attentes et du ressenti de la communauté éducative concernant la qualité de l'air intérieur dans l'établissement.

2^{ème} étape : A partir des besoins repérés, proposition de pistes d'amélioration pouvant être appliquées dans le lycée. Par exemple : aération des salles après chaque cours, précaution dans le choix et l'utilisation des produits ménagers, maîtrise de la température, respect des locaux...

3^{ème} étape : Restitution tout au long du projet à l'ensemble des occupants au sein du lycée par des moyens de communication adaptés (plaquettes, affiches, conférences...)

Des experts dont les activités sont liées aux thématiques « santé » et « environnement intérieur », accompagneront les lycées pilotes tout au long du projet.



Com des images / Région Picardie

ENGAGEMENT ET CITOYENNETE



Xavier Renoux / Région Picardie

Objet :

Poser la question de l'engagement des jeunes nécessite préalablement de les considérer comme ce qu'ils sont : des citoyens en devenir, dotés de compétences et d'esprit d'initiative. Il est, par conséquent, proposé d'encourager les projets favorisant la participation active des jeunes, dans la vie de l'établissement, et, au-delà, dans leur vie quotidienne. Seront donc éligibles au titre des PREP, les projets des établissements contribuant à :

La sensibilisation, l'ouverture, et l'éducation aux valeurs :

L'ouverture et la sensibilisation sont les axes constitutifs d'un « Parcours civique » du jeune basé sur des valeurs ; il s'agit, pour lui, de s'ouvrir aux autres (prendre conscience de sa responsabilité sociale) en bénéficiant d'outils permettant de mieux comprendre son environnement pour mieux y agir. Il s'agit également, pour le jeune, de développer son libre arbitre de « citoyen en devenir ».

Seront privilégiés les projets visant à :

- favoriser les rencontres des jeunes avec des partenaires divers (associations, entreprises, experts ...) portant sur des thématiques variées (sport, santé, environnement, culture, inter-culturel, éducation au développement, à la solidarité internationale...);
- permettre la valorisation de l'expérience des pairs (temps d'échange, tutorat...) pour susciter différentes formes d'engagement solidaire ;
- favoriser les expériences collectives et l'expression (concertations, journaux, radios...);

- favoriser l'égalité entre les filles et les garçons et l'égalité des chances ;
- mettre en débat la tolérance, lutter contre le harcèlement, les violences sexistes, le racisme et toutes formes de discrimination ;
- sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'engagement relatives à l'environnement et au développement durable, au sport, à la santé, à l'environnement, à la culture, à l'interculturel, et à l'éducation au développement...

La participation active des jeunes :

Les jeunes doivent pouvoir agir et s'engager concrètement ; il s'agit donc, pour les établissements et leur personnel, de reconnaître le rôle que peuvent avoir les jeunes dans les décisions relatives à la vie de l'établissement, et, au-delà, dans leur mise en œuvre.

Seront privilégiés les projets visant à :

- permettre la création de nouveaux espaces d'engagement, de créativité, d'expression pour les jeunes (conseils de jeunes, associations) ;
- associer les jeunes dans la prise de décision, et l'évaluation relatives au fonctionnement des établissements (modification des cadres (règlements, locaux...) et les accompagner ;
- soutenir l'engagement des jeunes dans des démarches relatives au développement durable (éco délégués, qualité de l'air, nutrition...);
- valoriser la parole issue de ces espaces, les expériences des jeunes (challenge des jeunes bénévoles, festivals, vidéos, médias...).



Xavier Renoux / Région Picardie

OUVERTURE SUR LE MONDE



Com des images / Région Picardie

Objet :

Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde en les encourageant à la mobilité internationale et en incitant les équipes éducatives à déposer des projets tels des interventions sur les cultures du monde, des conférences, des expositions, des ateliers ... au sein même des établissements.

Dans le cadre de la mobilité internationale des lycéens (échanges, séjours linguistiques, stages professionnels, missions ou actions de coopération décentralisée ...) seront éligibles les projets répondant à l'ensemble des critères mentionnés ci-dessous :

1. Le déplacement doit être au minimum d'une semaine
2. Un partenariat est obligatoire (cofinancement établissement, cofinancement communautaire...)
3. La participation financière à la charge des familles doit être raisonnable
4. Le déplacement doit concerner la classe entière ou un groupe d'élèves dans le cadre des stages professionnels

Seront éligibles les frais de transport, de séjour (hébergement, restauration), de préparation linguistique, les visites et les frais liés à une situation de handicap.

Seront privilégiés :

- les échanges avec les Régions partenaires de la Picardie (exemple la Thuringe) ;
- les projets de coopération décentralisée impliquant des partenaires issus des territoires avec lesquels la Région coopère depuis de nombreuses années.

Seront exclus :

- les cours privés de langues ;
- les voyages clés en main.

Plan de financement d'un projet pour lequel la participation régionale représentera au maximum 50% du budget global :

Plan type de financement sans soutien d'un programme communautaire (ERASMUS, LEONARDO, OFAJ...)		Plan type de financement avec soutien d'un programme communautaire (ERASMUS, LEONARDO, OFAJ...)	
Région Picardie	50% du budget de fonctionnement de l'action	Région Picardie	50% du budget de fonctionnement de l'action
Etablissement	30 % minimum du coût global	Etablissement	20 % minimum du coût global
Familles	150,00 € par élève maximum	Familles	150,00 € par élève maximum
Fonds Social Lycéen, Foyer Socio-Educatif, sponsors, collectivités, actions élèves,...	Reliquat	Fonds Social Lycéen, Foyer Socio-Educatif, sponsors, collectivités, actions élèves,...	Reliquat



Région Picardie

ORIENTATION ET INSERTION



Objet :

Au-delà de l'information sur les métiers et les formations qui y conduisent, les projets liés à l'orientation pourront, via un renforcement des relations entre le monde du travail et le système éducatif, aller vers la connaissance et/ou la représentation plus complexe de contextes professionnels.

Les projets proposés pourront faire apparaître la prise en compte de problématiques spécifiques telles que la mixité en matière d'accès aux métiers et aux formations, ou la nécessité d'une orientation pensée tout au long de la vie, à partir, par exemple, de présentations de trajectoires professionnelles atypiques.

Par une approche « culturelle » de l'orientation, il s'agit de favoriser l'autonomie du jeune dans son orientation en renforçant chez lui sa capacité à savoir s'orienter et en développant chez lui une vision de son avenir.

Seront privilégiés les projets visant à :

- favoriser un égal accès pour tous et toutes à la formation : lutter contre les inégalités et promouvoir une orientation non sexuée (lutter contre les stéréotypes de genre et les métiers « identifiés » masculins et féminins ...) ;
- faire découvrir la diversité des formations et des métiers et des voies de formation et à préparer son insertion ;
- contribuer à l'éducation à l'orientation ;
- associer les parents d'élèves dans la connaissance des formations et des métiers ;
- mutualiser les actions entre acteurs/professionnels de l'orientation afin d'en faire profiter d'autres publics ;
- lutter contre le décrochage scolaire (mettre en place des espaces de solidarité, de soutien, de repérage, d'écoute et d'accompagnement...) ;
- promouvoir les concepts d'orientation et de formation tout au long de la vie ;
- mobiliser / associer plusieurs établissements et/ou autres acteurs de l'orientation d'un même territoire ;
- inciter la rencontre entre jeunes, demandeurs d'emploi et employeurs et parents d'élèves afin de favoriser l'insertion professionnelle ;
- encourager la mise en place de réseaux de « parrainage » avec les parents d'élèves pour les élèves en difficulté : être parrain ou marraine vers l'emploi (journées présentation des métiers et accompagnement vers les lieux de stages) ;
- encourager la découverte des métiers en favorisant la mise en situation des jeunes (par exemple réaliser des reportages audio, vidéo, presse écrite ... réalisés par les jeunes eux-mêmes.



Matthieu Sartre / Région Picardie



Xavier Renoux / Région Picardie

Picardie **Cursus**



PICARDIE

LA RÉGION

